

Audit externe

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Thèmes abordés : - Audit externe (commissariat aux comptes) : éléments de définition, institutions et enjeux - Phases de l'audit et normes essentielles (NEP, ISA) - Jugement professionnel et outillage technologique de l'audit (TPPA, DM,...) - L'audit des EIP, l'audit des PME, les autres audits de l'auditeur externe : spécificités, difficultés **Vue d'ensemble :** Le cours vise à donner aux étudiants une vision globale et néanmoins concrète du rôle du commissaire aux comptes et des diverses missions qui peuvent ou doivent lui être confiées. Il a pour objet également de mettre en évidence la gamme des rôles du commissaire aux comptes selon les configurations d'entreprises (groupes, NPO, PME,...) et les interactions entre le commissaire aux comptes et les dirigeants. Il s'agit d'apporter aux étudiants une bonne compréhension, professionnelle et réflexive, du rôle de l'auditeur externe dans l'entreprise et des enjeux d'indépendance et de compétence professionnelle. Cette compréhension est d'importance pour les futurs cadres dirigeants des entreprises, puisque le commissaire aux comptes peut être amené à être très présent dans certaines entreprises, en fonction de leur forme juridique, les référentiels comptables dans lesquels les comptes sont préparés, les opérations menées (opérations en capital, introduction en bourse, etc.). Le cadre d'action de l'auditeur externe et sa régulation, combinant droit national et règles pratiques nationales et internationales, certaines différences entre commissaire aux comptes, réviseur d'entreprises et certified public accountant, sont abordées. Par ailleurs, le module doit permettre de comprendre : - Les obligations incombant au commissaire aux comptes ainsi que les limites de ses fonctions notamment en matière de difficultés économiques ou de fraudes - Les travaux mis en œuvre par le commissaire aux comptes pour qu'il puisse mener à bien sa mission d'audit, qu'il s'agisse d'un audit légal, de diligences directement liées à l'audit légal, ou de missions ponctuelles en tenant compte de l'évolution des outils (Third-Party Practice Aid, Data Mining, Intelligence artificielle...) - Les spécificités de missions liées : commissariat à la fusion en particulier.

Compétence à acquérir :

1. Assimiler les fondements théoriques de la profession exercée par le commissaire aux comptes, ainsi que les enjeux comptables et légaux qui lient la profession au monde de l'entreprise identifier et analyser les attentes (expectation gap)
2. Préciser des notions juridiques (notamment en référence au droit des sociétés, et de droit pénal), comptables et financières (appréhension des comptes et de diverses opérations qui peuvent être réalisées dans une entreprise telles les fusions, acquisitions, augmentation de capital, dissolution, etc.)
3. Appréhender la démarche et la méthodologie du commissariat aux comptes par référence aux NEP/ISA
4. Mettre en oeuvre connaissances techniques et compétences comportementales face à des études de cas et des illustrations, de sorte à atteindre les objectifs d'audit, en combinant posture professionnelle et réflexivité.

Mode de contrôle des connaissances :

PLAN A

-Évaluation continue :

- .Participation individuelle active en cours coef 1
- .Exercices de groupe (trois d'environ une heure, certains avec exposé en cours) coef 1

-Contrôle terminal :

- .Examen individuel, sur table (env. 2 heures) coef 2

PLAN B

- Exercice individuel (env. 4h, recherche, analyse et vidéo, en autonomie)

Bibliographie, lectures recommandées :

Merle et Mercier, Mémento pratique Audit et commissariat aux comptes, Ed. Francis Lefebvre

Pigé, audit et contrôle interne, Ed. Maxima

Valin et a., Controlor & Auditor (ex- Audit et Contrôle interne), Dunod

Hervé, Peuch-Lestrade & de Villepin, La pratique de l'audit et du contrôle interne, Gualino

Arens, Beasley & a., Audit and Assurance Services, Pearson

Clikeman, Called to account, Routledge

Power, la société de l'audit, La Découverte

Stenger, Au cœur des cabinets d'audit et de conseil, PUF

Document susceptible de mise à jour - 02/04/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16